

« collectif citoyen » :

Ludovic B., Romain L., Patricia M., « Jack Mask »,
Martin R., Pierre S., Véronique V.

HACV Primaire Populaire
16, rue Bernard Dubois
13100 Marseille

Le 2 février 2022 à 17h45

A l'attention des membres de la Haute Autorité de Contrôle du Vote de la Primaire Populaire

Objet : questions sur la plateforme de vote, les chiffres communiqués et sur des sujet plus généraux

Courrier envoyé par mail.

Bonjour Mesdames et Messieurs de la HACV,

Conformément au règlement du vote de la Primaire Populaire et notamment conformément à l’Article 18 – Période de réclamations portant sur les opérations de vote,

Conformément aux Missions et règles de fonctionnement de la Haute Autorité de Contrôle du Vote et plus particulièrement conformément au point III Fonctionnement 2. Procédure de saisine,

Nous sollicitons La HACV car nous avons des question relatives à la régularité de l’opération de la Primaire Populaire au sujet de fraude possible mais aussi au manque de transparence sur les chiffres communiqués et peut-être sur la violation des règles et critères édictés par la Primaire Populaire.

Cette démarche collective est effectuée dans un esprit de citoyenneté et de transparence démocratique.

Plusieurs personnes sur les réseaux sociaux ont alerté sur le fait qu’elles avaient pu s’inscrire et voter plusieurs fois, même si cela était interdit par le règlement de vote, dont « Jack Mask » (qui souhaite garder l’anonymat tout en faisant partie de notre « collectif citoyen »).

Certaines de ces personnes et d’autres (dont L. B. de notre « collectif citoyen » en janvier 2022) ont alerté l’équipe de la Primaire Populaire par mail à ce sujet.

« Jack Mask » et d’autres personnes ont vu leur compte Facebook bloqué sur la page de la Primaire Populaire lorsqu’elle essayaient d’alerter sur les « failles » de la plateforme sécurisée en commentant (la plupart du temps en argumentant et pas seulement en faisant des copier / coller) ou en mettant des « mentions J’aime » par exemple.

Afin de lever de nombreux doutes, nous vous remercions ainsi de bien vouloir répondre à toutes nos questions avec la plus grande transparence possible, à propos de cette plateforme de vote qui a permis à certaines personnes de s’inscrire ou de voter plus de deux fois (même si cela était interdit par vos CGU), à propos des chiffres communiqués ou relatives à des sujet plus généraux.

Voici nos questions et demandes.

1. INSCRIPTIONS

Merci de donner pour chacun des nombres demandés un sous-détail des nombres par pays à chaque fois SVP.

Et pour la France, la répartition entre Métropole et Territoires d'Outre-Mer.

Ex :

Nombre total d'inscriptions : 500 000

- France : 400 000

 dont Métropole : 200 000, Guyane : 10 000, Réunion : 15 000, etc...

- Allemagne : 2000

- Russie : 75 000

etc.

1.1 Nombre total d'inscriptions

1.2 Nombre total de cartes de paiements utilisées.

1.3 Nombre total de cartes de paiements utilisées deux fois.

1.4 Nombre total d'adresses IP différentes.

1.5 Nombre d'inscriptions suspendues / invalidées (avec la raison de l'invalidation) et à chaque fois le nombre d'utilisateurs informés de leur suspension.

Cf. Article 5.2 – étape n°6 des CGU.

1.6 Nombre d'inscriptions avec des adresses e-mail dites jetables (getnada.com, etc...), anonymes (protonmail.com, mailfence.com, gmx.* , caramail.* , tutanota.com, inbox.lv, etc.), temporaires, de redirection ou non personnelles refusées et nombre d'utilisateurs concernés et informés par mail.
Merci de détailler les différentes types d'adresses e-mail qui étaient refusées par la plateforme.
Cf. Article 5.2 – étape n°1 des CGU.

1.7 Nombre total d'inscriptions avec des numéros de téléphone français.

1.8 Nombre total d'inscriptions avec des numéros de téléphone étrangers.

Pour ce point, merci de donner également un sous-détail des nombres en fonction de l'indicatif pays.

1.9 Nombre de tentatives d'inscriptions ayant dépassé le plafond de deux (2) inscriptions par une même carte de paiement ou en cas de suspicion de fraude via les informations transmises par le PSP et nombre d'utilisateurs concernés et informés par mail.

Cf. Article 5.2 – étape n°5 des CGU.

1.10 Même si cela n'était pas autorisé, Nombre total d'inscriptions avec des cartes de paiements utilisées plus de deux fois.

2. VOTES

Comme précédemment, merci de donner pour chacun des nombres demandés un sous-détail des nombres par pays à chaque fois SVP.

Et pour la France, la répartition entre Métropole et Territoires d'Outre-Mer.

2.1 Nombres d'inscriptions validées pour la participation au vote.

2.2 Nombre d'inscriptions avec des adresses e-mail dites jetables (getnada.com, etc...), anonymes (protonmail.com, mailfence.com, gmx.* , caramail.* , tutanota.com, inbox.lv, etc.), temporaires, de redirection ou non personnelles

2.3 Nombre d'inscriptions avec des adresses e-mail utilisant les domaines protonmail.com, mailfence.com, gmx.* , caramail.* , tutanota.com, inbox.lv.

2.4 Nombre total de cartes de paiements utilisées pour les inscriptions validées.

2.5 Nombre total d'adresses IP différentes.

2.6 Nombre de cartes de paiements utilisées pour les votes de chaque candidat.e (détail par candidat + sous-détail par pays)

2.7 Nombre de cartes de paiements utilisées deux fois pour les votes de chaque candidat.e (détail par candidat + pays)

2.8 Même si cela n'était pas autorisé, Nombre de cartes de paiements utilisées plus de deux fois pour les votes de chaque candidat.e (détail par candidat + pays)

2.9 Nombre de votes ayant mis la mention « Très Bien » à un.e candidat.e et « Insuffisant(e) » à tous les autres candidat .e.s (détail par candidat)

2.10 Nombre de votes ayant mis la mention « Très Bien » à un.e candidat.e et « Très Bien » à au moins un.e autre candidat .e.s (détail cumulé par candidat puis par sous-candidat)

Exemple :

- « Très Bien » C. Taubira : 10 dont également « Très Bien » Y. Jadot : 4, « Très Bien J-L. Melanchon : 3, etc.

puis - « Très Bien » Y. Jadot : 5 dont également « Très Bien » C. Taubira : 7, « Très Bien J-L. Melanchon : 4, etc.

2.11 Distribution du nombre de votes par adresse IP

C'est à dire combien d'adresses IP avec 1 vote, combien d'adresses IP avec 2 votes, combien d'adresses IP avec 3 votes,... combien d'adresses IP avec 16 votes, etc..

3. AUTRE QUESTIONS

3.1 Pourquoi la HACV et la Primaire Populaire parlent de personnes alors qu'il s'agit d'inscriptions ?
Cf. vos délibérations des 25 janvier 2022 et 30 janvier 2022.

3.2 Pourquoi la Primaire Populaire parlent de votants alors qu'il s'agit de votes ?

3.3 Pourquoi le budget du Pôle Vote & Sécurité a plus que doublé ?

3.4 Pourriez-vous donner des explications sur la demande d'autorisation bancaire fictive qui permettait de s'inscrire avec des faux numéros respectant simplement l'algorithme de Luhn ?

A notre connaissance, au moins une personne a constaté ce problème de sécurité en décembre 2021 et en a d'ailleurs informé l'équipe de la Primaire Populaire.

3.5 Pourriez-vous expliquer pourquoi certaines inscriptions ont semble-t-il été refusées sans que l'utilisateur en ait été informé et ait pu voter ?

Nous avons un cas concret d'une personne de notre « collectif citoyen » qui l'a constaté et qui n'a pas pu voter : L. B. qui s'est inscrit avec son adresse e-mail xxx@xxxx.xxx.

3.6 Pouvez-vous donner plus de précisions sur les recommandations de la CNIL car un article publié sur le site Next Impact s'intitule « Pour voter à La Primaire Populaire, la carte bancaire est de trop nous dit la CNIL » ?

Nous souhaiterions avoir votre contact à la CNIL et / ou un courrier avec des échanges à ce sujet.

3.7 Quelle est la date de parution publique du contenu du « Contrat de rassemblement » que la personne arrivant en tête du vote d'investiture de la Primaire Populaire devait signer ?

Merci de l'intérêt que vous porterez à notre saisine et nous vous remercions par avance de vos réponses.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute demande de complément d'information.

Cordialement,

Le « collectif citoyen »

Ludovic B.

Romain L.

Patricia M.

« Jack Mask »

Martin R.

Pierre S.

Véronique V.